



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### Coopération intermunicipale dans le secteur ouest de la MRC de La Matapédia pour améliorer la sécurité routière

Sayabec, 22 mai 2024 - Les six municipalités du secteur ouest de la MRC de La Matapédia ont uni leurs forces depuis 2018 pour collaborer sur des projets visant à améliorer la qualité de vie de leurs citoyens. Saint-Damase, Saint-Moïse, Saint-Noël, Saint-Cléophas, Sayabec et Val-Brillant se sont engagées dans une démarche commune pour renforcer la sécurité routière dans la région.

Dans cette optique, les municipalités ont récemment investi dans l'acquisition d'un planteur hydraulique de poteau de signalisation ainsi que d'une remorque adaptable à un camion. Ces équipements permettront de faciliter et d'accélérer la pose de poteaux de signalisation, contribuant ainsi à renforcer la sécurité sur les routes de la région.

En outre, conscientes de la problématique des excès de vitesse sur leur territoire, les municipalités ont également acquis 10 radars numériques de vitesse. Ces dispositifs seront déployés stratégiquement dans les zones où les excès de vitesse sont les plus fréquents, notamment lors d'activités spéciales ou d'événements locaux.

Une entente de coopération est officiellement signée entre les six municipalités pour une durée de cinq ans, soit jusqu'à ce que les frais liés à l'acquisition de la remorque et du planteur de poteau de signalisation soient entièrement remboursés au fonds de roulement.

Ce projet de coopération intermunicipale a pu voir le jour grâce au soutien financier du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, dans le cadre du Fonds régions et ruralité. Les municipalités tiennent à exprimer leur gratitude envers le gouvernement provincial pour son appui précieux dans la réalisation de cette initiative essentielle pour la sécurité des citoyens de la région.

« Notre gouvernement est fier d'encourager les projets qui, comme celui-ci, visent à mettre en commun des équipements, car ils permettent aux municipalités

concernées d'en offrir plus à leur population. D'ailleurs, je salue les municipalités participantes pour leur collaboration et leur souci de mettre l'intérêt des citoyennes et citoyens au cœur de leurs décisions », mentionne la ministre des Affaires municipales, Mme Andrée Laforest.

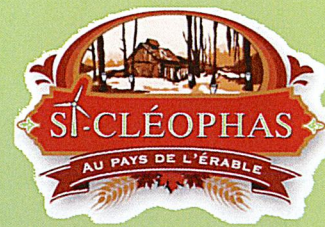
-30-

Pour plus d'informations, veuillez contacter :  
M. Marcel Belzile, Maire  
Téléphone : 418-631-5057



Présence sur la photo : Messieurs Jean-Paul Bélanger, maire de Saint-Cléophas, Maxime Tremblay, maire-suppléant de Val-Brillant, Patrick Fillion, maire de Saint-Moïse, Marcel Belzile, maire de Sayabec et Martin Carrier, maire de Saint-Damase. Absent : M. Gilbert Marquis, maire de Saint-Noël.

# Calendrier de collecte Matières résiduelles 2024



## Janvier

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

## Février

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29		

## Mars

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

## Avril

D	L	M	M	J	V	S
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

## Mai

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

## Juin

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

## Juillet

D	L	M	M	J	V	S
30	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

## Août

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

## Septembre

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

## Octobre

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

## Novembre

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

## Décembre

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				



Déchets



Bac brun  
Matières organiques



Bac bleu  
Recyclage



Régie intermunicipale de traitement  
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES  
MRC de La Matapédia et de La Mitis

[www.ecoregie.ca](http://www.ecoregie.ca)

Rappel de collecte - Aide au tri



## Bac bleu Recyclage

### Matières acceptées

<b>Papier</b>	Journal, livre, revue, circulaire, catalogue, annuaire téléphonique, sac brun, enveloppe
<b>Carton</b>	Ondulé, carton plat, carton-pâte, carton de lait, tétrapack, boîte en carton et métal (jus)
<b>Verre</b>	Bouteille et pot de verre
<b>Plastique</b>	Numéro 1, 2, 3, 4, 5 et 7, Numéro 6 rigide, Sacs de plastique, plastique agricole
<b>Métal</b>	Boîte de conserve, canette, couvercle, papier et assiette d'aluminium, pièce de métal



Pour connaître les matières acceptées et les heures d'ouverture de votre écocentre, communiquez avec votre municipalité ou l'Écosite de La Matapédia :

[www.ecositedelamatapedia.ca](http://www.ecositedelamatapedia.ca) — 418 629-4224

Amqui (ouvert à l'année) : 32, rang St-Paul  
Causapscal (fermé en hiver) : Chemin du Rang B

## Rappel de collecte - Aide au tri



Rendez-vous au [www.ecoregie.ca](http://www.ecoregie.ca) pour vous inscrire **GRATUITEMENT** au rappel de collecte par Texto, Courriel ou Téléphone! Profitez-en pour essayer l'outil d'aide au tri!



## Bac brun Organiques

### Conseil pratique :

Utilisez des sacs en papier, du papier journal ou des sacs en plastique compostable.

### Matières acceptées

#### RÉSIDUS ALIMENTAIRES (crus, cuits ou périmés)

- Fruits et légumes
- Viandes, volailles et os
- Poissons, fruits de mer
- Oeufs et coquilles
- Écales de noix et noyaux de fruits
- Produits laitiers
- Graisse animale et végétale
- Pâtes, pain, céréales, riz
- Gâteaux, biscuits, bonbons
- Tartinade, confiture, condiments
- Café, filtres à café et sachets de thé
- Aliments frits ou en sauce

#### RÉSIDUS VERTS

- Fleurs et plantes
- Résidus de désherbage

#### PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS

- Papier journal
- Sacs en papier
- Boîtes de pizza, de pâtisserie

## Pour plus d'informations

**Problème de collecte : 418 330-2048**



Régie intermunicipale de traitement  
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES  
MRC de La Matapédia et de La Mitis

Site internet : [www.ecoregie.ca](http://www.ecoregie.ca)  
Téléphone : 418 629-2053, poste 1138

**Municipalité de Saint-Cléophas**

350, rue Principale,  
Saint-Cléophas (Québec) G0J 3N0  
Téléphone : 418 536-3023  
Télécopieur : 418 536-3023

Courrier électronique : [stcleophas@mrcmatapedia.qc.ca](mailto:stcleophas@mrcmatapedia.qc.ca)

Site Internet : [www.stcleophas.com](http://www.stcleophas.com)

---

## Le Mot **VERT** du mois – « C'est quoi un écocentre? » - Mai 2024

Bonjour à toutes et tous,

Motivés par le soleil, vous avez hâte de commencer vos projets de rénovation et d'aménagement? Vous avez hâte de faire de l'espace dans votre cabanon et de vous débarrasser de ces pneus usés qui prennent de la place? Vous avez des vieilles plinthes, de pots de peinture et de panneaux de gypse qui envahissent vos espaces de rangement? Il semble que vous pourriez bénéficier d'un voyage à l'écocentre!

Vous êtes dus pour refaire votre plancher de patio? Changer votre frigo antique est trop énergivore? Votre matelas vous fait mal au dos et c'est le temps d'en acheter un nouveau? Votre imprimante est irrécupérable et votre ordinateur a rendu l'âme? Ou simplement, vous venez de faire le ménage dans votre cour et vous avez ramassé une pile de branches et de feuilles? Aucun doute, vous êtes dus pour une visite à l'écocentre!

C'est quoi un écocentre? C'est une infrastructure qui permet à vos items de devenir une matière de revalorisation plutôt qu'une source de pollution.

Le mobilier et les autres encombrants tout comme les appareils électroniques et les matériaux de construction ne vont pas dans le bois derrière le champ, ni dans les lieux d'enfouissement.

Un appareil électronique par exemple contient de l'acier, du cuivre, de l'or, de l'argent et d'autres ressources qui ont été minées et transformées à des coûts énergétiques très élevés. En ramenant vos items brisés, vous permettez le recyclage de leurs matériaux constitutifs, un geste qui contribue à protéger l'environnement et éviter l'exploitation inutile des ressources naturelles.

Saviez-vous que vous pouvez aussi magasiner à l'écocentre? Oui, oui! Beaucoup de clients arrivent les mains pleines et ne repartent pas les mains vides. Plusieurs items sont apportés à l'écocentre en très bon état. Vous cherchez une petite commode, une bibliothèque ou des articles de sport usagés? Avant de passer votre samedi après-midi à faire tous les magasins du coin, venez jeter un coup d'œil à l'écocentre, vous pourriez faire de belles trouvailles à très bas prix!

Vous vous sentez prêts pour une visite? On a hâte de vous voir! Par contre, assurez-vous de vous informer au préalable sur l'horaire, sur les articles acceptés dans chacun des écocentres – Causapscal, Amqui, Sayabec et Mont-Joli – ainsi que sur les consignes à respecter. Visitez le [www.ecoregie.ca](http://www.ecoregie.ca) pour avoir tous les détails! À bientôt!

**Anastasiya Zhukova**, Conseillère en gestion des matières résiduelles



Régie intermunicipale de traitement  
**DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**  
MRC de La Matapédia et de La Mitis

Site web : [www.ecoregie.ca](http://www.ecoregie.ca)

Courriel : [matresi@mrcmatapedia.quebec](mailto:matresi@mrcmatapedia.quebec)

Tél : 418 629-2053, poste 1138

Facebook : [@RITMRMatapediaMitis](https://www.facebook.com/RITMRMatapediaMitis)

Courriel: [matresi@mitis.qc.ca](mailto:matresi@mitis.qc.ca)

Tél. : 418 775-8445, poste 1138

---

# Écocentre de Sayabec

CALENDRIER 2024

[www.ecositedelamatapédia.ca](http://www.ecositedelamatapédia.ca) 418 629 4224

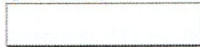
## Horaire

Du 1 mai à 26 octobre

De 09:00 h. à 17:00 h.



Fermé



Ouvert

Ouvert

**Raclage et encombrants acceptés**

Du 1 mai au 14 juin **(Le raclage doit être dans des sacs).**

Du 24 sept au 26 oct **(Le raclage doit être dans des sacs).**

**Mai** Ouvert de 9 h à 17 h

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
			1		3	
	7		9		11	
		15		17		
		21		23		25
		29		31		

**Juin** Ouvert de 9 h à 17 h

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
		4		6		8
			12		14	
		18		20		22
		25		26		28

**Juillet** Ouvert de 9 h à 17 h

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
		2		4		6
			10		14	
		16		18		20
			24		26	
		30				

**Août** Ouvert de 9 h à 17 h

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
				1		3
			7		9	
		13		15		17
			21		23	
		27		29		31

**Septembre** Ouvert de 9 h à 17 h

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
		3		4		6
		10		12		14
			18		20	
		24		26		28

**Octobre** Ouvert de 9 h à 17 h

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
				2		4
		8		10		12
			16		18	
		22		24		26

---

## Le Mot **VERT** du mois – « Pas si vert le gazon » - Juin 2024

Bonjour à toutes et tous,

Si vous avez une cour, elle est probablement couverte en grande partie d'une graminée appelée pâturin du Kentucky (*Poa pratensis*) – ou communément appelé, *gazon*. Héritage de la noblesse britannique du Moyen-Âge, la pelouse fait maintenant partie de notre culture. On a appris à la porter dans notre esthétique sans se poser de questions et à l'associer à un signe d'aisance et de réussite. Symbole du rêve américain – merci aux golfeurs d'en avoir renforcé le prestige – le gazon et sa tonte peuvent devenir une source de pression sociale entre voisins. Certains voient l'entretien de la pelouse comme un devoir citoyen. Ils vont même jusqu'à travailler à la sueur de leur front les week-ends pour exterminer les pissenlits et garder leur gazon court. Ils ont l'impression d'avoir la nature sous contrôle, de bien gérer leur ménage. Toutefois, un tel entretien de la pelouse est loin d'être vert, malgré la couleur du gazon.

Pesticides, herbicides, fertilisants, monoculture, arrosage excessif, pollution (eh oui, votre tondeuse consomme de l'essence!), perte de biodiversité... le gazon nous a fait prendre bien des mauvais virages sur le plan environnemental.

Aujourd'hui, de plus en plus de québécois sont prêts à redéfinir leurs critères esthétiques. Délaisser le rêve du gazon vert, ça n'implique pas nécessairement de laisser votre cour se transformer en jungle, mais de laisser place à d'autres plantes telles que le trèfle, le thym et le pissenlit (je vous jure qu'il n'est pas méchant). Ces plantes couvre-sol garderont la terre plus en santé, vous feront sauver du temps et de l'argent, nécessiteront moins d'arrosage et de tonte, favoriseront la biodiversité et attireront les pollinisateurs. Vous et la nature allez y gagner!

Un autre truc : après avoir passé la tondeuse, laissez les rognures sur place. Eh oui, comme ça, vous évitez de devoir les ramasser, les transporter à l'écocentre et gaspiller un précieux samedi après-midi ensoleillé (parce que non, le gazon ça ne va pas dans le bac brun, ni dans le bac à déchets!). Laisser les rognures sur place est une pratique appelée herbicyclage, elle est même obligatoire dans certaines municipalités comme Amqui. L'herbicyclage permet de protéger votre pelouse de la sécheresse et des maladies, et vous fait gagner du temps pour aller prendre une crème molle. Essayez donc ça cet été!

**Anastasiya Zhukova**, Conseillère en gestion des matières résiduelles



Régie intermunicipale de traitement  
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES  
MRC de La Matapédia et de La Mitis

Site web : [www.ecoregie.ca](http://www.ecoregie.ca)

Facebook : [@RITMRMatapediaMitis](https://www.facebook.com/RITMRMatapediaMitis)

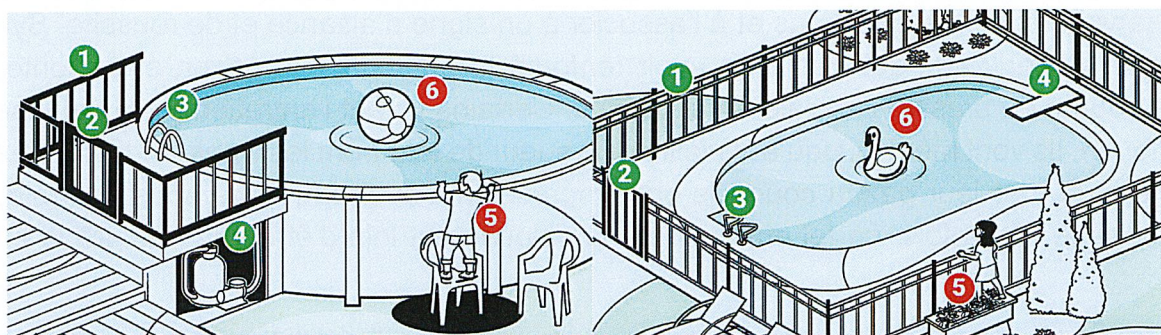
---

PERMIS DE PISCINE



Avant d'acheter votre piscine, assurez-vous que votre projet est conforme aux normes contenues dans les règlements municipaux ainsi qu'au Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles. Vous en possédez déjà une ? Est-elle conforme ?

Règles générales:



PISCINE HORS TERRE	PISCINE CREUSÉE
<p>1. Toute piscine doit être entourée d'une enceinte de manière à en protéger l'accès d'une hauteur d'au moins 1,2 mètres (4p. **; 1.5 mètres (5p) dans certaines municir s)</p>	
<p>2. Porte avec système de fermeture installé du côté intérieur de l'enceinte, dans la partie supérieure de la porte et permettant à cette dernière de se refermer et de se verrouiller automatiquement;</p>	
<p>3. Échelle pour entrer et sortir de l'eau;</p>	
<p>La surface de promenade d'une piscine doit être antidérapante. Cette promenade doit être d'une largeur minimale de 1 mètre.</p>	
<p>Une piscine hors-terre ne doit pas être munie d'une glissoire ou d'un tremplin;</p>	<p>Une piscine creusée ne peut être munie d'un tremplin dans la partie profonde que si ce tremplin a une hauteur maximale d'un (1) mètre de la surface de l'eau et que la profondeur de la piscine atteint trois (3) mètres;</p>
<p>Une piscine utilisée après le coucher du soleil doit être munie d'un système d'éclairage permettant de voir le fond de la piscine en entier;</p>	
<p>Une piscine doit être munie d'un système de filtration de l'eau assurant à celle-ci une clarté et une transparence permettant de voir dans le fond en entier. Le système doit être installé à plus de 1 mètre de la paroi de la piscine lorsque celui-ci n'est pas situé sous le deck ou dans un bâtiment ;</p>	



Afin d'empêcher un enfant de grimper pour accéder à la piscine l'enceinte doit être dépourvue de tout élément de fixation, saillie ou partie ajourée pouvant en faciliter l'escalade.

Le délai pour se conformer aux nouvelles normes de sécurité pour toutes les piscines installées avant le 1er novembre 2010 est le 30 septembre 2025.

MISE EN GARDE

Le présent document est un instrument d'information. Son contenu ne constitue aucunement une liste exhaustive des règles prévues aux règlements d'urbanisme. Il demeure la responsabilité du requérant de se référer aux règlements d'urbanisme ainsi qu'à toutes autres normes applicables, le cas échéant.



## LES ABRIS D'HIVER POUR AUTOMOBILES ET CLÔTURES À NEIGE



Soyez informés qu'à partir du **30 AVRIL**, l'inspecteur responsable de l'application des règlements d'urbanisme de votre municipalité avisera les contribuables qui n'auront pas démantelé leurs abris d'hiver (la toile et la structure) et leurs clôtures à neige. Ceux qui refusent d'obtempérer seront mis à l'amende.

Voici un rappel de la réglementation relative à ces installations :

Les abris d'hiver pour automobiles ainsi que les abris d'hiver pour les accès piétonniers au bâtiment principal sont autorisés seulement à titre de construction temporaire sur un lot sur lequel un bâtiment principal est érigé. Ils peuvent être installés durant la période allant du **1<sup>er</sup> octobre d'une année au 15 avril de l'année suivante** s'ils répondent aux conditions suivantes :

<p>I. L'abri pour automobile doit être érigé sur un espace de stationnement ou sur une allée d'accès à cet espace;</p>	<p>II. Un abri d'auto peut être fermé durant la même période au moyen des mêmes matériaux;</p>
<p>III. L'abri d'hiver ne doit pas être installé à une distance moindre d'un (1) mètre de la limite de l'emprise de rue;</p>	<p>IV. Le terrain est occupé par un bâtiment principal;</p>
<p>V. L'abri d'hiver ne doit pas être installé à une distance moindre de 1,5 mètre d'une borne-fontaine;</p>	
<p>VI. Les matériaux utilisés doivent être des panneaux de bois peints ou traités ou une structure de métal recouverte d'une toile imperméabilisée ou de tissu de polyéthylène tissé et laminé.</p>	

**Katie St-Pierre,**  
Directrice générale

### MISE EN GARDE

Le présent document est un instrument d'information. Son contenu ne constitue aucunement une liste exhaustive des règles prévues aux règlements d'urbanisme. Il demeure la responsabilité du requérant de se référer aux règlements d'urbanisme ainsi qu'à toutes autres normes applicables, le cas échéant.

## ENTRETIEN DES TERRAINS

La propreté est au cœur des préoccupations de la majorité des citoyens. C'est pourquoi les règlements municipaux en vigueur contiennent des dispositions régissant l'entretien des terrains et les diverses nuisances.

Il est important de souligner que l'ensemble du territoire sous la juridiction de la municipalité est assujéti à ces règlements et que ceux-ci s'appliquent à l'ensemble des personnes physiques ou morales, de droit public ou privé.

Le règlement de zonage stipule, entre autres que :

« Tous les terrains, occupés ou non, doivent être laissés libres de cendre, d'eaux sales, d'immondices, de déchets, de détritux, de fumier, d'animaux morts, de matières fécales ou putréfiables, de rebuts, de pièces de véhicule et de véhicules hors d'usage. »



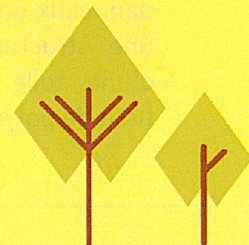
**Surveillez la collecte des encombrants. Cette collecte effectuée une fois par année permet de disposer des objets trop volumineux pour être disposés dans des contenants en prévision de leur collecte tels les meubles, les branches d'arbres, les matelas, le bois d'œuvre et les résidus de construction.**

Même si vos articles, rebuts ou pièces de véhicule sont présents sur votre propriété depuis des années, sachez qu'il n'y a pas de droits acquis en matière de nuisances et tout ce qui constitue une nuisance est prohibé.

Pour maintenir une qualité de vie et un environnement propre, des inspections à cet effet seront effectuées au cours de l'année afin de voir au respect de la réglementation en vigueur et des sanctions pourront être attribuées en cas de non-respect de cette dernière.

Il est donc important que tous, nous participions activement à garder notre milieu de vie agréable, attrayant, propre et sécuritaire pour un meilleur voisinage.

**Katie St-Pierre,**  
Directrice générale



### MISE EN GARDE

Le présent document est un instrument d'information. Son contenu ne constitue aucunement une liste exhaustive des règles prévues aux règlements d'urbanisme. Il demeure la responsabilité du requérant de se référer aux règlements d'urbanisme ainsi qu'à toutes autres normes applicables, le cas échéant.

## LE DÉFI DE LA COUPE DU MONDE AURA LIEU LE 1<sup>ER</sup> JUILLET 2024

**Amqui, le 3 juin 2024.** La MRC de La Matapédia et ses partenaires sont heureux d'annoncer la tenue du « Défi de la Coupe du Monde » le 1<sup>er</sup> juillet prochain dès 13 h au Camping d'Amqui. Il s'agit d'une deuxième édition pour l'événement, qui a eu lieu pour une première fois en août 2023 sous le nom de « Défi multisports ».

L'activité, qui vise à tisser des liens et à faire bouger la population, est ouverte aux participants de 12 ans et plus. Une invitation spéciale est lancée aux nouveaux arrivants dans la région! Quatre épreuves sportives seront proposées aux participants : soccer, basketball, volleyball et spikeball.

Les inscriptions sont individuelles et les équipes seront formées la veille de l'événement par le comité organisateur. Chaque participant sera jumelé à des coéquipiers qui tenteront d'obtenir un maximum de points dans le cadre de parties amicales.

Les personnes intéressées ont jusqu'au 27 juin pour s'inscrire par l'entremise d'un formulaire en ligne disponible sur la page Facebook de la MRC. Le coût d'inscription, fixé à 5 \$ par personne, comprend une collation et le stationnement au camping. Le « Défi de la Coupe du Monde » se terminera par une activité optionnelle, soit un souper hot-dog (\$).

Cette activité est organisée par la MRC de La Matapédia, avec la collaboration de la Ville d'Amqui, du Camping d'Amqui et de la participation financière du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'intégration du Québec dans le cadre du Programme d'appui aux collectivités.

- 30 -

### Source et entrevues :

Mme Isabelle Pinard, conseillère en développement, promotion et attractivité  
MRC de La Matapédia  
418 629-2053, poste 1024  
[i.pinard@mrcmatapedia.quebec](mailto:i.pinard@mrcmatapedia.quebec)

Le « Défi de la Coupe du Monde » revient le 1<sup>er</sup> juillet 2024, après une première édition tenue en août 2023 sous le nom de « Défi multisports ».

Crédit photo : Blakar Média.





Marché nomade  
des producteurs de La Matapédia

# SAISON 2024



**26 mai, Journée de La Matapédia, devant la MRC, Amqui**

**6 juillet, Passerelle J.-Napoléon-Pérusse, Amqui**

**27 juillet, devant la Fille du Pêcheur, Amqui**

**24 août, devant l'Hôtel de ville, Causapscal**

**31 août, Passerelle J.-Napoléon-Pérusse, Amqui**

**7 septembre, Parc du Centenaire, Lac-au-Saumon**

**14 septembre, Passerelle J.-Napoléon-Pérusse, Amqui**

**21 septembre, Fête des familles, Causapscal**

**28 septembre, Château Bellevue, Amqui (ouvert à tous)**

**7 décembre, Nomade de Noël, salle du conseil de la MRC, Amqui**



**J'achète  
local !**



*Découvrez une foule de saveurs  
matapédiennes !*

## Moyens de déplacement – En vélo

### PARTAGE DE LA ROUTE AVEC LES VÉHICULES LOURDS

Comme cycliste, vous devez connaître les contraintes liées à la conduite d'un véhicule lourd pour mieux comprendre ses manœuvres et ainsi adopter une conduite sécuritaire.

L'adoption de bons comportements est essentielle pour assurer la sécurité de tous lorsqu'on partage la route avec des véhicules lourds.

- **Évitez de vous trouver dans les angles morts d'un véhicule lourd.**
- **Ne coupez pas la route à un véhicule lourd.** Non seulement il n'aura pas assez d'espace pour freiner à temps, mais vous risquez de vous retrouver dans son angle mort.
- **Ne dépassez pas un véhicule lourd par la droite à une intersection.** Il peut se déporter vers la gauche afin d'avoir plus d'espace pour tourner à droite.
- **Suivez les véhicules lourds à bonne distance.** Si vous êtes trop près derrière, le conducteur ne peut pas vous voir : là encore, vous vous trouvez dans son angle mort arrière.

<https://saaq.gouv.qc.ca/securite-routiere/comportements/angles-morts/angles-morts-pratiques-dangereuses/>

Vidéo : <https://youtu.be/oPtc15UI2q0>

#### QU'EST-CE QU'UN ANGLE MORT?

Autour de tout véhicule, certaines parties ne sont pas couvertes par les rétroviseurs ou les fenêtres et ne peuvent être vues du conducteur : ce sont les angles morts. Généralement, plus un véhicule est haut et long, plus les angles morts sont grands.

Principaux angles morts d'un véhicule lourd<sup>1</sup>

##### 1 Avant

Plus le capot est long, plus la surface de l'angle mort est grande. Une petite voiture peut même s'y cacher.

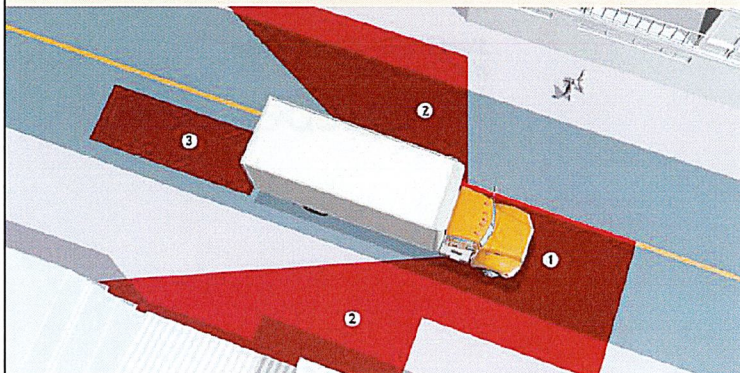
##### 3 Arrière

Puisque l'angle mort arrière est très long, soyez particulièrement vigilant lorsqu'un véhicule lourd recule.

##### 2 Côtés

Puisque la visibilité sur les côtés est limitée par les angles morts, le conducteur doit se fier uniquement à ses rétroviseurs.

Si vous ne pouvez voir les yeux du conducteur, que ce soit dans un rétroviseur ou par la fenêtre, il ne vous voit pas. Soyez vigilant et tentez, dans la mesure du possible, de vous éloigner du véhicule.

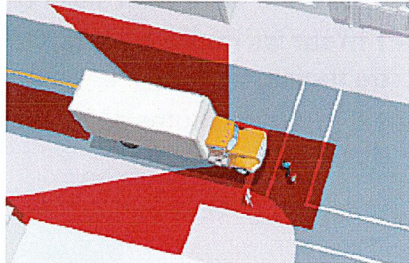


1. L'illustration des angles morts a été simplifiée pour faciliter la compréhension. Il existe d'autres angles morts, comme ceux causés par la présence des rétroviseurs et les piliers de chaque côté du pare-brise. De plus, les autres types de véhicules lourds (autobus urbains, autocars, véhicules-outils, etc.) ont aussi des angles morts, mais leurs formes et leurs dimensions sont différentes.

#### DANGERS AUX INTERSECTIONS

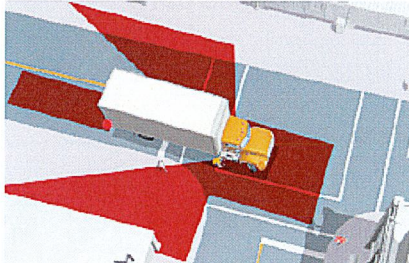
C'est aux intersections en milieu urbain que la situation est la plus préoccupante, puisque c'est là qu'ont lieu la majorité des accidents impliquant un piéton ou un cycliste. Les angles morts à l'avant et sur le côté droit des véhicules sont particulièrement problématiques.

##### Traverser devant un véhicule lourd



Exemple d'un piéton qui croit avoir été vu et traverse au moment où le véhicule redémarre.

##### Traverser quand un véhicule lourd tourne à droite



Exemple d'un cycliste qui croit avoir été vu et poursuit sa route au moment où le véhicule tourne à droite.

## VOUS CONDUISEZ UN VÉHICULE LOURD?

### Anticipation et vérification

Lorsque vous conduisez, soyez attentif aux personnes qui circulent près de votre véhicule, surtout aux intersections en milieu urbain.

- Surveillez et anticipez les déplacements des cyclistes et des piétons qui traversent devant votre véhicule.
- Ne tenez pas pour acquis que vos manœuvres sont prévisibles.
- Assurez-vous que vos rétroviseurs sont en bon état, dégagés et bien ajustés.
- Maintenez vos phares allumés en tout temps (pour voir et être visible). Soyez vigilant le soir et lors de conditions climatiques difficiles.
- Signalez vos intentions (clignotants) avant de tourner ou de changer de voie.
- Soyez vigilant lors d'un virage à une intersection, particulièrement lors d'un virage à droite alors que votre véhicule doit empiéter dans la voie adjacente ou sur l'accotement.
- En présence d'un cycliste, réduisez la vitesse de votre véhicule et maintenez la distance prescrite entre votre véhicule et ce dernier, soit:
  - 1 m sur les routes où la limite est de 50 km ou moins;
  - 1,5 m sur les routes où la limite est de plus de 50 km/h.

Pour en savoir plus, consultez le site Web de la Société :

[saaq.gouv.qc.ca/anglesmorts](http://saaq.gouv.qc.ca/anglesmorts)

## VOUS CIRCULEZ PRÈS D'UN VÉHICULE LOURD?

### S'assurer d'être vu : une règle qui peut vous sauver


Lorsque vous circulez près d'un véhicule lourd, établissez toujours un contact visuel avec le conducteur. Sans quoi, présumez qu'il ne vous a pas vu.

- Évitez de vous trouver dans les angles morts d'un véhicule lourd.
- Assurez-vous que son conducteur vous a vu avant de traverser devant lui. En cas de doute, laissez-le passer.
- Portez attention aux clignotants des véhicules aux intersections.
- Soyez visible (vêtements voyants, bandes réfléchissantes, etc.).
- N'oubliez pas que le conducteur ne vous entendra pas si vous tentez de signaler votre présence.
- Marchez sur le trottoir ou, s'il n'y en a pas, au bord de la chaussée, face à la circulation.

### Et si vous êtes un cycliste :

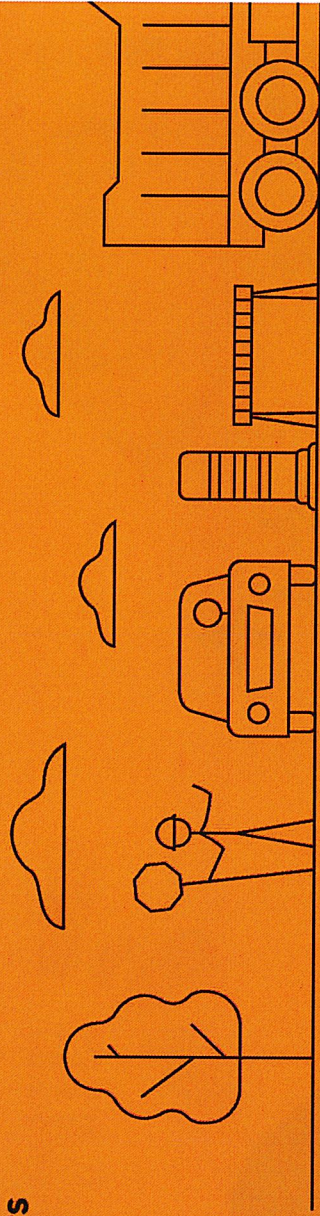
- Ne dépassez jamais par la droite près d'une intersection.
- Soyez prudent aux intersections, immobilisez-vous loin devant ou derrière un véhicule lourd, mais jamais à ses côtés.
- Si un véhicule lourd vous dépasse, anticipez l'effet de turbulence, c'est-à-dire le coup de vent qui suivra. À vitesse élevée, il peut être assez puissant pour vous déséquilibrer.

Société de l'assurance  
automobile

Québec 

# La protection des travailleurs de chantier, j'embarque.

Première Semaine nationale de sensibilisation  
à la sécurité des travailleurs routiers



► Trousse de communication

Votre  
gouvernement

Québec



# RÉPIT LOISIRS AUTONOMIE

N'ATTENDEZ PAS D'ÊTRE ÉPUISÉ.E

*Osez demander!*



## NOTRE MISSION : VOTRE BIEN ÊTRE

en offrant sur le territoire du Bas - Saint - Laurent des services de répit aux proches aidants vivant avec des personnes ayant une déficience intellectuelle et/ ou physique, un trouble du spectre de l'autisme ou étant en perte d'autonomie.

### POUR PLUS D'INFOS ?

Consultez notre site web

[WWW.REPITLA.CA](http://WWW.REPITLA.CA)

ou contactez-nous via

(418) 785-2015

[INFO@REPITLA.CA](mailto:INFO@REPITLA.CA)

REPIT-LOISIRS-AUTONOMIE



# CHRONIQUE ÉCLAIREUR

Je me présente, Steve Ouellet, coordonnateur de la démarche Éclaireurs dans La Matapédia. Dans les prochains mois, je veux profiter de cette belle tribune pour vous parler de la démarche Éclaireurs, non seulement pour la faire connaître, mais pour aussi mettre en valeur des ressources et des initiatives existantes ou nouvelles oeuvrant dans La Matapédia et qui jouent un rôle essentiel pour promouvoir une santé mentale positive.

À la base, l'approche Éclaireurs mise sur les forces et les ressources dont disposent une personne pour développer et préserver la santé. Elle vise aussi à l'outiller pour qu'elle puisse mieux comprendre les sources de stress ou de détresse. Ainsi, la personne est en mesure d'avoir un sentiment de contrôle sur ce qu'elle vit et d'y donner un sens. Soutenus par des intervenants du CISSS du Bas-Saint-Laurent et des organismes partenaires dans La Matapédia, les Éclaireurs sur le terrain assurent un rôle de vigie. Ils contribuent à favoriser la santé mentale positive et le mieux-être de leur communauté.

Bref, les Éclaireurs sont des personnes significatives déjà engagées et reconnues dans la communauté, en raison de leur travail ou de leurs implications. Elles ont développé des liens de confiance avec des groupes et des individus et détiennent une connaissance des ressources de leur territoire. Nous souhaitons outiller le plus d'Éclaireurs possible partout sur le territoire de La Matapédia pour renforcer la résilience collective et le tissu social. Si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur la démarche ou l'approche Éclaireurs, communiquez avec moi au 581 884-1536 ou au courriel suivant :

[steve.ouellet.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:steve.ouellet.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca)

Steve Ouellet

## Un bon coup du Centre d'action bénévole de La Matapédia

Mettre du soleil dans la journée des aînés, voilà ce que le projet *Des chanteurs de passage* du Centre d'action bénévole Vallée de La Matapédia a pu accomplir grâce au financement de la mesure Éclaireurs en 2023. L'objectif était de proposer des occasions de divertir les aînés n'ayant peu ou pas de visite en leur offrant un petit moment de bonheur où ils pouvaient se laisser bercer par la musique. C'est ainsi que des chansonniers de La Matapédia se sont déplacés dans les RI, RPA et centres de jour. C'est plus de 250 personnes d'un peu partout sur le territoire matapédiens qui ont pu profiter de ce moment.



### Tu as besoin de jaser avec quelqu'un?

Détresse, anxiété, violence, peine d'amour, problèmes de drogue ou d'alcool, relations conjugales, relations parents-enfants, soutien aux proches aidants, etc.

**811 INFO-SOCIAL 2**

## Formation Éclaireurs Premiers soins psychologiques

### Pourquoi?

- Détecter la détresse psychologique;
- Faire connaître et référer vers les organismes;
- Apprendre à être bienveillant avec soi pour prendre soin des autres.

### Pour qui?

Tous les Matapédiens voulant faire une différence dans leur milieu.

### Comment?

Formation offerte en présence à partir de 6 personnes.

### Durée?

Environ 2 heures.

### Où?

Partout sur le territoire de La Matapédia  
Lieu à déterminer en fonction du groupe.

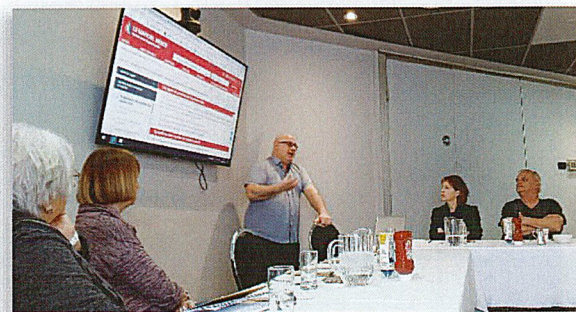
**Pour plus d'informations :**  
**David Caissy, formateur**  
CISSS du Bas-Saint-Laurent  
418 896-2267

### Première activité de réseautage des Éclaireurs matapédiens

Le 27 mars dernier, les Éclaireurs formés sur le territoire matapédien étaient invités à une rencontre de réseautage au Restaurant le Pastali à Amqui pour échanger avec leur formateur, David Caissy, agent de relations humaines au CISSS du Bas-Saint-Laurent.

Pour l'occasion, David a tenu un atelier sur les types de personnalité et les participants ont même eu l'occasion de compléter un petit questionnaire pour connaître leur type de personnalité.

La prochaine rencontre de réseautage pour les éclaireurs se tiendra à l'automne 2024.



### Prochaine activité du réseau éclaireur :

**23 mai 2024 : Conférence sur la santé mentale positive avec Caroline Giroux**

Au restaurant Pastali d'Amqui, dès 8 h 30.

Gratuit pour la population matapédienne. Nombre de places limitées.

**Partenaires impliqués :** Rayon de Partage en santé mentale, la Maison des Familles, Centre d'action bénévole de la Vallée de La Matapédia, l'Office municipal d'habitation d'Amqui et la MRC de La Matapédia.



## Communiqué de presse

*pour diffusion immédiate*

### **Objet: Début de saison estivale = Urgence de bien laver vos embarcations et votre matériel**

**Causapscal le 14 mai 2024** - L'ouverture de la pêche débute ce mercredi 15 mai et les activités nautiques reprennent avec l'arrivée du beau temps. Le bassin versant Matapédia-Restigouche est fin prêt pour la prévention des espèces aquatiques envahissantes (EAE). Des stations de lavage sont en place et des vigiles formées accueilleront les pêcheurs et les plaisanciers. Nous rappelons que la prévention est le seul moyen de prévenir l'arrivée de la moule zébrée, du myriophylle à épis ou toute autre EAE exempts actuellement de nos plans d'eau.

Pour ce faire, les marinas du camping d'Amqui et de Val-Brillant sont équipées de stations de lavage à eau chaude avec guérite et vigile formée sur place. La station mobile du Ministère Pêches et Océans (MPO) sera installée au débarcadère du lac Humqui du 17 mai au 13 juin. Nous tenons à féliciter la municipalité de Sayabec qui est en démarche d'installation de sa station de lavage. En attendant, jusqu'à ce que la station soit en fonction, le débarcadère sera fermé et la municipalité redirige les gens vers Val-Brillant.

Pêcheurs et plaisanciers: soyez bien à l'écoute de ce que les vigiles vont transmettre comme informations. Vous souhaitez continuer à pratiquer ce loisir qui vous passionne? Nous avons besoin de vous! Lavez votre embarcation, votre remorque, votre équipement, veste de flottaison individuelle, vos cuissards de pêche (waders) et autres accessoires de loisirs nautiques.

Nous rappelons qu'actuellement il y a des vivipares chinoises confirmées (lacs Matapédia, Causapscal et Casault) et géorgiennes (lac Matapédia). Les plans d'eau sont encore dépourvus de la moule zébrée, du myriophylle à épis et des autres EAE. Ils sont néanmoins à nos portes. Le lac Témiscouata est aux prises avec la moule zébrée et le myriophylle à épis. LA PRÉVENTION EST LE SEUL MOYEN DE S'EN PROTÉGER. LE LAVAGE DES EMBARCATIONS ET DU MATÉRIEL EST DONC PRIORITAIRE.

### **LAVÉ - VIDÉ - SÉCHÉ - DÉCONTAMINER**

Source: Mireille Chalifour  
Directrice générale

165, rue St-Luc  
Causapscal, Québec, G0J 1J0  
1 877-886-3314 postes 1-2  
[communication@matapediarestigouche.org](mailto:communication@matapediarestigouche.org)  
[www.matapediarestigouche.org](http://www.matapediarestigouche.org)

Pour plus d'informations sur le sujet:

De nombreuses informations se retrouvent sur le site Internet du MPO:

<https://www.dfo-mpo.gc.ca/species-especes/ais-eae/prevention/clean-drain-dry-decontaminate-lavez-vidiez-sechez-decontaminez-fra.html>

Carte des stations de lavage au Québec:

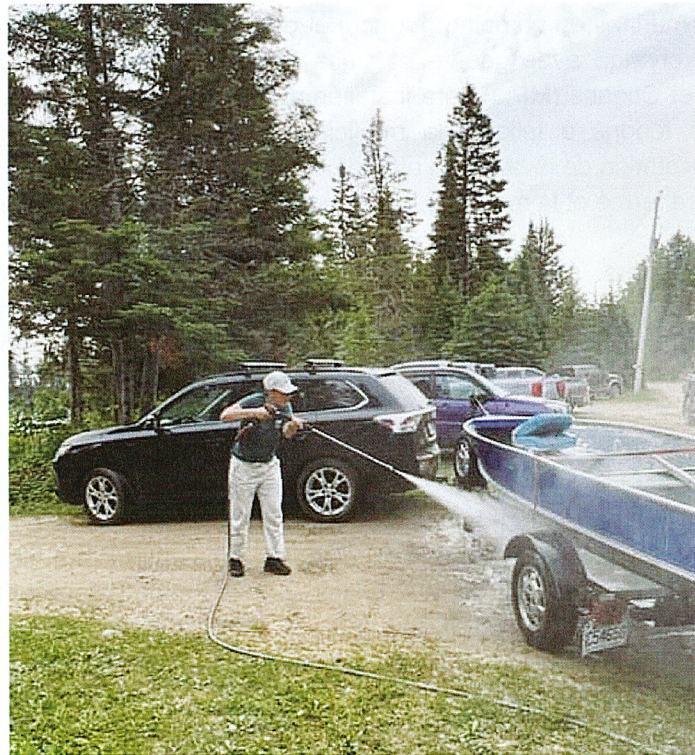
[https://www.foretouverte.gouv.qc.ca/?context=faune&zoom=6&center=-73.50.5&invisiblelayers=\\*&visiblelayers=1762a8c69219b0459c47258dd18f98b1.1da64ddfeaf23710b8a9ad95133fb5d8](https://www.foretouverte.gouv.qc.ca/?context=faune&zoom=6&center=-73.50.5&invisiblelayers=*&visiblelayers=1762a8c69219b0459c47258dd18f98b1.1da64ddfeaf23710b8a9ad95133fb5d8)

Guide des bonnes pratiques en milieu aquatique dans le but de prévenir l'introduction et la propagation d'espèces aquatiques envahissantes:

[https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/faune/documents/exotiques/GM\\_nettoyage\\_embarcations\\_MFFP.pdf](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/faune/documents/exotiques/GM_nettoyage_embarcations_MFFP.pdf)

Vous pouvez aussi obtenir plus de détails sur les espèces aquatiques envahissantes du bassin versant et comment s'en prémunir sur notre site internet:

<https://www.matapediarestigouche.org/eee>



Lavage d'embarcation - Source: OBVMR

Source: Mireille Chalifour  
Directrice générale

165, rue St-Luc  
Causapscal, Québec, G0J 1J0  
1 877-886-3314 postes 1-2  
[communication@matapediarestigouche.org](mailto:communication@matapediarestigouche.org)  
[www.matapediarestigouche.org](http://www.matapediarestigouche.org)



**LE MEILLEUR MOYEN DE  
PRENDRE SOIN DE NOS COURS D'EAU,  
c'est de suivre ces quatre étapes**



**ÉTAPE 1**

**INSPECTER**

tout ce qui a touché à l'eau et retirer  
tous les organismes qui y sont accrochés



**ÉTAPE 2**

**VIDER**

et drainer, avant de partir, toute eau  
pouvant se trouver dans l'équipement  
(boîtes, filets, glacières, ballasts, etc.)



**ÉTAPE 3**

**NETTOYER**

votre embarcation à l'arrivée et au départ  
du plan d'eau et laver et sécher tous  
les équipements



**ÉTAPE 4**

**RÉPÉTER**

ces étapes après chaque visite  
sur un plan d'eau, quel qu'il soit



Source : Lucie Roy

**MERCI  
à nos partenaires !**



**OBVMR**  
organisme de bassin versant  
MATAPÉDIA-RESTIGOUCHE  
watershed organization



J'atteste avoir pris connaissance de ce dépliant

**POUR DES LACS EN SANTÉ**  
Combattons les espèces aquatiques  
envahissantes



# LE LAC MATAPÉDIA

Quels gestes pouvez-vous poser  
pour protéger les cours d'eau ?

Version virtuelle  
du dépliant



Ne pas laver son embarcation  
a des conséquences.

- Baisse des populations de poissons et des prises
- Diminution de la qualité de l'eau
- Dégradation des écosystèmes et perte de biodiversité
- Risque de perte d'accès aux cours d'eau
- Contrevenant à la réglementation et possibilité de se voir imposer une amende



SAYABEC



PARC PIERRE-BROCHU  
Route 132 Est

132



Parc régional de la  
Seigneurie-du-Lac-Matapédia



MARINA  
ALBERT-LÉVESQUE  
8, rue des Cadrès

VAL-BRILLANT



VOUS VISITEZ

un autre point d'eau matapédién ?

Balisez ces codes avec votre téléphone !

LAC AU SAUMON



LAC HUMGUI



ZEC CASAUIT



LÉGENDE

15 mètres  
de profondeur/  
max. 10 km/h

Station de lavage


132



CAMPING  
D'AMQUI  
686, route 132 Ouest

AMQUI





**Fermer le robinet  
en vous brossant les  
dents vous permet  
d'économiser**

**350**

**litres d'eau  
par semaine.**

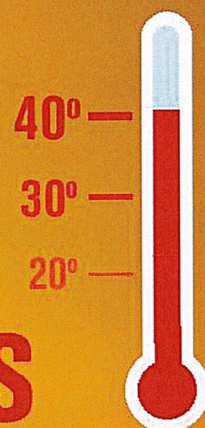


**MON  
EMPREINTE  
BLEUE**

Calculez votre consommation d'eau à  
[Quebec.ca/monempreintebleue](http://Quebec.ca/monempreintebleue)

**Votre  
gouvernement**

**Québec** 










# Il fait très CHAUD!

## Précautions à prendre pour les enfants

En période de grande chaleur, l'état de santé d'un enfant de moins de 5 ans peut se détériorer rapidement.

### Assurez-vous :

-  de lui faire boire de l'eau régulièrement et si possible l'équiper d'une gourde ;
-  de rafraîchir sa peau plusieurs fois par jour avec une serviette mouillée ;
-  de lui faire prendre un bain frais aussi souvent que nécessaire ;
-  de lui faire passer quelques heures par jour dans un endroit climatisé ou frais ;

-  de planifier ses activités extérieures idéalement avant 10 h et après 16 h ;
-  de l'habiller avec des vêtements légers ;
-  de lui couvrir la tête d'un chapeau à large bord.

Pour le bébé allaité, offrir le sein à la demande. Il est tout à fait normal qu'il tète plus souvent.



Pour le bébé nourri aux préparations commerciales pour nourrisson, en offrir plus souvent. Pour le bébé de plus de six mois, offrir de l'eau en petites quantités après ou entre les boires.

**Ne jamais laisser un enfant ou un bébé seul dans une voiture ou une pièce mal aérée, même quelques minutes.**

### Signes importants à surveiller :

- moins d'urine et urines foncées ;
- peau, lèvres ou bouche sèches ;
- maux de tête, vomissements ou diarrhée ;
- couleur anormale de la peau, pâle ou rouge ;
- yeux creux et cernés ;
- température du corps élevée, 38,5 °C et plus (rectal) ;
- agitation inhabituelle, irritabilité ou confusion ;
- difficulté à respirer ;
- somnolence, sommeil prolongé et difficulté à se réveiller.

L'enfant présente un ou plusieurs de ces signes ? Vous avez des questions sur sa santé ?

Appelez Info-Santé en composant le **811** ou renseignez-vous auprès d'une infirmière ou un médecin.

**En cas d'urgence, appelez le 9-1-1.**

Pour en savoir plus : **Québec.ca**



# L'intervention collective, c'est payant!

Plusieurs municipalités du Québec appliquent déjà avec succès la coupe de l'herbe à poux pour réduire le pollen dans l'air.

Les bénéfices de la coupe de l'herbe à poux sont encore plus visibles quand vous vous associez avec vos partenaires locaux comme les gestionnaires des grands terrains publics et privés.

Peut-être le faites-vous déjà!



Août



Septembre

## Pour plus d'information sur:

### DES QUESTIONS DE SANTÉ PUBLIQUE :

Les directions de santé publique peuvent vous répondre. N'hésitez pas à communiquer avec elles !

### LA GESTION ÉCORESPONSABLE DES TERRAINS :

Le guide des bonnes pratiques peut vous aider dans la gestion écoresponsable de vos terrains dans un souci de développement durable.

[Consultez-le!](#)

### LA GESTION DE L'HERBE À POUX :

[www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/sante-environnementale/pollens/](http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/sante-environnementale/pollens/)

### LES IMPACTS DE LA RHINITE SAISONNIÈRE SUR LA SANTÉ :

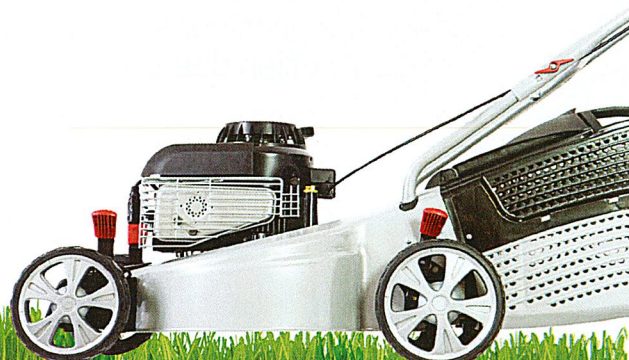
<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/rhinite-saisonniere-rhume-des-foins/>

## Particularités du Bas-Saint-Laurent

Contrairement aux régions plus au sud du Québec, les deux périodes recommandées pour la coupe de l'herbe à poux dans notre région sont plus tard dans la saison, soit à la mi-août et à la mi-septembre.

Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
du Bas-Saint-Laurent

Québec 



Au Bas-Saint-Laurent

# L'HERBE À POUX, ça s'arrache !

## Couper l'herbe à poux, c'est gagnant pour la santé de vos citoyens !

### POURQUOI INTERVENIR ?

Pour offrir à vos citoyens un environnement sain.

En réduisant le pollen de l'herbe à poux dans l'air de votre municipalité, vous contribuez immédiatement à l'amélioration de la qualité de vie de vos citoyens.

Le pollen de l'herbe à poux constitue la principale cause de la rhinite allergique (rhume des foins), qui touche un Québécois sur sept. Ainsi, par la coupe de l'herbe à poux, il est possible de diminuer l'intensité des symptômes d'allergie de 50 % chez un citoyen sur deux.

### COMMENT ?

C'est simple.

Coupez l'herbe à poux avec vos équipements habituels d'entretien des terrains : tondeuse, faucheuse, balai mécanique de rue. La tonte est toutefois reconnue comme la méthode la plus efficace.

### QUAND ?

Deux fois par an, tous les ans.

Au Bas-Saint-Laurent,  
retenez ces deux dates de coupe :  
**15 août et 15 septembre**  
(+/- 7 jours).

Le respect des dates de coupe à chaque année permet de réduire significativement les symptômes allergiques.

Intégrez la coupe de l'herbe à poux dans les pratiques annuelles d'entretien des terrains.

C'est plus payant.

### OÙ ?

Là où ça compte.

Sur les terrains infestés situés près des citoyens, car la majeure partie du pollen voyage sur moins de 800 m.

#### ROUTES ASPHALTÉES :

Coupez les premiers mètres en bordure de l'accotement.

#### EMPRISES DES RUES :

Coupez les portions de terrain qui longent les rues et les trottoirs.

#### TERRAINS VAGUES :

Coupez minimalement le pourtour. Au centre, si possible, laissez les autres plantes pousser afin d'empêcher l'herbe à poux de s'implanter.

#### TERRAINS INDUSTRIELS :

Coupez les bords de rue et les parties de terrain non végétalisées où il y a de la circulation lourde.

#### DÉPÔTS À NEIGE :

Coupez ces zones si elles sont infestées.

### COMBIEN ÇA COÛTE ?

Généralement, rien de plus.

La coupe de l'herbe à poux s'effectue avec vos équipements habituels d'entretien des terrains.



**1<sup>er</sup> juillet 2024**  
13 h à 17 h

## AU CAMPING D'AMQUI



Tournoi amical et ouvert à toute la population de 12 ans et +.  
Invitation spéciale aux nouveaux arrivants!



Vous serez jumelé à des coéquipiers pour tenter d'obtenir le plus de points lors d'épreuves sportives (soccer, basketball, volleyball, spikeball).  
Les inscriptions sont individuelles et les équipes seront formées la veille.



**5 \$ par personne (collation et stationnement compris)**

Apportez votre bouteille d'eau !

Souper hot-dog (\$) organisé par le camping pour terminer la journée en beauté!

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE:**

Date limite 27 juin



MRC de La Matapédia

Avec la participation financière de:

Québec 

  
Amqui  
Là où l'on s'amuse!

  
CAMPING  
AMQUI

  
MRC de  
LA MATAPÉDIA

Heures d'ouvertures

Lundi au jeudi: 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi: 8 h à 12 h

[www.mdformatapediea.org](http://www.mdformatapediea.org)

Maison des familles de La Matapédia



67, rue Lambert  
Amqui 418 629-1241

# Juin 2024

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

**Haite-garderie**

418 629-1241 Poste 5

Réservez tôt - Places limitées

**Coût par période:**  
5 \$/ 1 enfant,  
8 \$/ 2 enfants,  
10 \$/ 3 enfants  
(et besoins exceptionnels)

**Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h**

Virement: [administration@mdformatapediea.org](mailto:administration@mdformatapediea.org)

**Tu as le goût de contribuer pour soutenir nos activités?**



Tu peux faire un don en argent, par virement ou via le code

3

**Atelier culinaire 4**

Parent-enfant - Amqui  
**Cuisine et mange sur place**  
16 h 30 à 18 h 30  
Inscription: 629-1241 #2

10

**Atelier culinaire 11**

Parent-enfant - Sayabec  
**Cuisine et mange sur place**  
16 h 30 à 18 h 30  
Inscription: 629-1241 #2

Semaine Québécoise  
**de la Paternité**

Fermé

Journée des partenaires  
COSMOSS et formation

**Atelier culinaire 6**

Parents (et futurs) Amqui  
10 h 30 à 12 h 30 #2  
**Activité 18-35 ans**  
5 à 7 *Détails à venir!*

**Amis des bébés 13**

Sièges d'auto - 9 h 30  
**Activité papa 16 h**  
BBQ en l'honneur des papas  
Toute la famille - Poste #2

**Formation RCR 7**

Surviv des 1ers soins  
Pour les parents (et  
futurs) - bébés bienvenus  
9 h 30 - 11 h 30 #2

**Atelier culinaire 14**

Parents (et futurs) Causap  
**Cuisine et mange sur place**  
10 h 30 à 12 h 30  
Inscription: 629-1241 #2

17

**Fermé 18**

Rencontre d'équipe  
annuelle

19

20

**Fermé pour l'été 21**

À l'exception du camp  
**Bonne vacances!**  
De retour le 3 septembre

24

25

26

27

28

22

23

29

30

15 **Bonne fête à tous les papas!**



**Retour des prêts**

N'oubliez pas de rapporter vos jeux de société et bacs touche à tout au plus tard le 14 juin à midi.

Il n'y aura pas de prêt durant la période estivale.

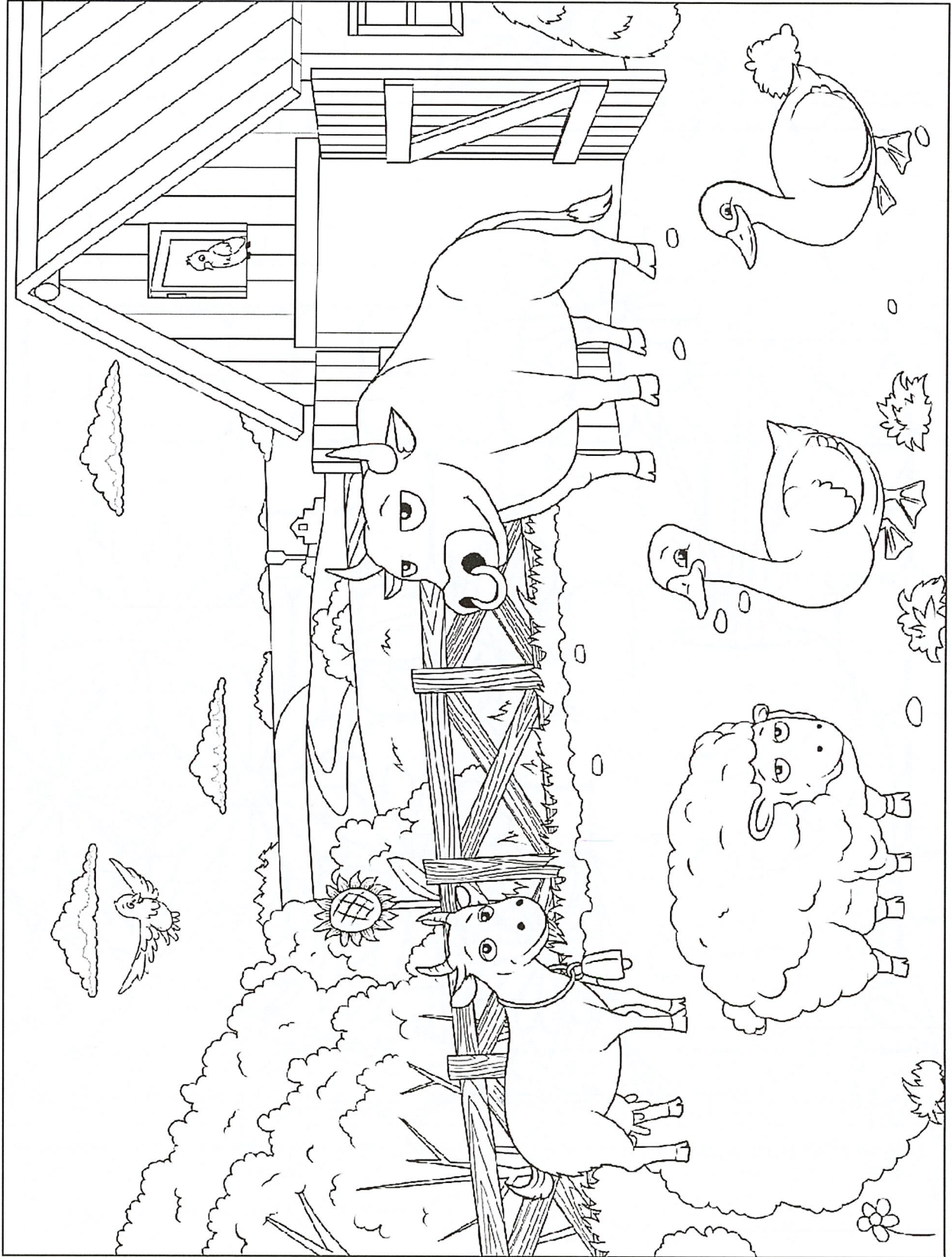
**Vérification de sièges d'auto**

Pour la période estivale, notre technicienne a quelques disponibilités mais le délai de réponse peut être plus long. Inscription via le code QR seulement.

Par une technicienne certifiée TSEP



# Coin dessins





# Coin jeux - Sudoku

## Sudoku X

2	3							5		
	8	4	7					2		
								9		
				5	3	7				
			4				9		7	
							1			
3										
8						1				
				2					8	
										5

## Sudoku ABC

	I		O				B	
	T					E	N	
	N	R			A		E	
		E			T			I
	B					R		L
		N						O
		A		R				
			N				I	
			T	B		N		E

Lettres à utiliser : ABELNORT

Réponse:

E	I	A	O	N	L	R	B	T
T	L	B	I	R	E	N	O	A
N	R	O	T	A	B	E	I	L
O	B	T	I	E	R	A	L	N
A	N	R	L	E	O	R	A	N
V	A	N	R	I	B	T	O	N
R	B	N	A	L	O	I	T	E
I	O	T	B	E	N	L	A	R

Réponse:

2	3							5		
	8	4	7					2		
								9		
				5	3	7				
			4				9		7	
							1			
3										
8						1				
				2						8
										5

7

# Mots cachés

Thème : Créatures mythiques • 10 lettres cachées

N	I	J	D	S	I	R	E	N	E	R	G	O	L	
I	O	E	G	V	A	M	P	I	R	E	M	O	N	G
T	M	O	T	I	R	T	L	I	C	O	R	N	E	
U	E	E	E	C	O	L	O	S	S	E	G	E	H	
L	D	P	I	G	L	H	G	D	M	E	L	O	G	P
L	U	F	H	B	A	L	E	E	R	T	S	N	O	M
O	S	E	A	E	M	V	I	R	A	A	N	E	U	Y
R	E	I	R	E	N	O	U	U	U	N	G	M	L	N
T	D	N	P	E	F	I	Z	A	O	B	T	O	E	D
N	A	E	I	I	M	A	X	T	S	G	I	T	N	E
A	Y	G	E	C	A	I	D	N	I	R	N	S	R	
T	R	U	E	R	O	H	H	E	E	L	B	A	I	D
I	D	E	P	O	L	C	Y	C	T	E	G	F	G	Y
T	I	R	P	S	E	B	R	U	T	E	G	N	A	H
Y	E	T	I	E	E	L	F	E	P	E	I	M	O	M

- A** Ange  
**B** Bête  
 Brute  
**C** Centaure  
 Chérubin  
 Chimère  
 Colosse  
 Cyclope  
**D** Démon  
 Diable  
 Diablotin  
 Djinn  
 Dragon  
 Dryade  
**E** Elfe  
 Esprit  
**F** Fantôme  
 Farfadet  
**G** Gargouille  
 Géant  
 Génie  
 Gnome  
 Golem  
 Gorgone  
 Goute  
**H** Harpie  
 Horreur  
 Hyde  
**L** Licorne  
 Lutin  
**M** Méduse  
 Momie  
 Monstre  
**N** Nymphes  
**O** Ogre  
**P** Pégase  
 Phénix  
**S** Sauvage  
 Sirène  
 Sorcière  
**T** Titan  
 Triton  
 Troll  
**V** Vampire  
**Y** Yéti  
**Z** Zombie